

COMMENT PROTÉGER VOTRE YACHT ?

Sécurité des biens à bord

On rencontre de plus en plus de problèmes de vols à bord des bateaux de plaisance ou de disparitions de yachts, une situation préoccupante pour les propriétaires comme pour les assureurs. En effet, cette branche est de plus en plus confrontée à tous les problèmes causés les voleurs, les squatteurs ainsi que les pirates.

Les clients de R&J Associates sont régulièrement informés des possibilités permettant de se préserver de ces ennuis ainsi que de leurs conséquences et les quelques propos qui suivent sont destinés à attirer votre attention sur ce problème et même vous guider à trouver une solution de protection à la mesure des besoins de chacun.

Du point de vue de l'assurance

Les assureurs demandent de plus en plus, voire exigent de leurs clients qu'ils protègent leur bien, en particulier par un dispositif d'alarme.

Une situation qui peut se comprendre, car selon les statistiques d'une importante compagnie européenne, les moteurs hors-bord ainsi que les annexes représentent à eux seuls près de 40% des vols, l'électronique de bord atteint 12%, les radeaux de sauvetage, tout comme les espèces et les ordinateurs 10%. Les vols ont fortement augmenté ces dernières années, devenant ainsi la seconde source de sinistre en importance, juste après les collisions.

La règle de base reste de ne rien laisser à la vue et de tout sécuriser lorsque le bateau est laissé inoccupé pour quelque temps. Même si l'étiquette navale demande de ne pas arborer le pavillon national lorsqu'il n'y a personne à bord, il est préférable de ne pas montrer un tel signe distinctif à ceux qui ne manqueront pas de profiter de votre absence.

Approche générale.

Au port et pour ne pas tenter les larcins en laissant à la vue votre armement et votre équipement, il est élémentaire de **fermer les rideaux** de coque et de cabine, de ranger dans les coffres ou à l'intérieur de la cabine tout ce qui peut l'être.

On sécurisera les **panneaux de descente** et de pont. Nombre d'entre eux sont de construction légère et il est loisible d'en démonter aisément les charnières en plastique ou de forcer des poignées prétendues de sécurité.

Il est inutile de mettre de forts cadenas sur une ferrure qui peut **aisément être démontée**, dévissée ou cassée. Comme pour la chaîne, le maillon le plus faible est celui qu'il faut craindre.

Vérifiez donc votre accastillage et remplacez, si nécessaire, les boulons ou vis d'origine par du matériel réputé indémontable. On ne retrouve généralement pas ce type de matériel sur les bateaux de série, les constructeurs étant confrontés à la guerre des prix.

Il est recommandable d'acheter des **cadenas** de qualité et non des objets de bazar qui peuvent s'ouvrir avec une simple épingle de nourrice. N'oubliez pas que la graisse, au contact avec l'eau de mer, se transforme en savon et qu'il est préférable de lubrifier les serrures avec de la vaseline.

Un **radeau de sauvetage** est une proie aisée et intéressante pour les voleurs, une marchandise facile à revendre. Il est donc logique de stocker ces engins à l'intérieur de la cabine, ou dans un coffre muni d'une sérieuse serrure.

Une magnifique ancre en inox est également une aubaine pour Hermès et ses disciples. Un cadenas ou un simple **antivol de bicyclette** seront une barrière supplémentaire pour les mains agiles.

Les **winches et guindeaux** méritent également une fixation difficilement démontable, même s'il est vrai que dans certains cas les malfaiteurs n'hésitent pas à découper toute la structure en polyester sur laquelle sont fixées ces pièces d'accastillage.

Dispositifs antivol

Un yacht est un objet convoité par les voleurs, que ce soit pour une opération commerciale ou un emprunt pour un transport illicite de drogue ou de personnes. On constate que la majorité des yachts volés le sont sur commande et il est très rare qu'on les retrouve.

N'espérez donc pas trop revoir votre yacht de rêve, qui a de fortes chances de se transformer en fumée. Il est préférable de tout faire pour dissuader les voleurs de s'en prendre à votre bien.

Avant de passer aux divers dispositifs destinés à protéger votre yacht par des moyens parfois très sophistiqués, voyons dans un premier temps quelques astuces simples mais qui ont prouvé être efficaces.

Il y a le **coupe-circuit caché** qui permet de retarder la mise en marche du moteur. On peut y ajouter une **vanne cachée** sur le circuit d'alimentation en carburant.

A un autre niveau, on peut poser sans grand frais un simple **câble antivol**, fixé au système de gouverne du bateau (généralement au niveau du secteur) et bloquant ainsi le safran. Les voleurs préféreront un yacht qui peut se manoeuvrer à celui qui va tourner en rond. Il y a ainsi bien des chances pour qu'ils renoncent à chercher comment et pourquoi la barre de votre yacht est inutilisable.

Bien entendu, vous aurez aussi pensé à mettre **la roue de la barre à l'intérieur**, dans la cabine ou un coffre.

Le **génois sur enrrouleur** peut aussi être pourvu d'un antivol de bicyclette ou de moto, rendant problématique le déroulement de cette voile. Et pourquoi pas en profiter pour faire de même avec la grand-voile et l'éventuel artimon ?

A mon avis, tout yacht doit être pourvu d'un petit **coffre-fort ou d'une caissette de sécurité**. Il y a toujours des endroits où il est possible de fixer un tel boîtier, derrière une cloison, au fond d'un rangement, sous un meuble ou en tout endroit discret et à l'abri des regards non avisés.

Il y a aussi la possibilité d'acheter ou de réaliser des **cachettes** sous forme d'une fausse bouteille de vinaigre, d'un bidon à huile moteur factice ou d'une cartouche de dégrissant à faux fond, voire d'une innocente boîte de raviolis ou de café soluble. On pourra y laisser des billets de banque, les papiers officiels du bateau, les passeports, etc.

A relever qu'il est toujours recommandé de **laisser à la vue** ou presque à la vue un ou deux billets de banque, voire une copie de documents de bord. Peut-être que les voleurs s'en contenteront et ne mettront pas tout sens dessus dessous.

L'**électronique de bord** est une denrée particulièrement recherchée, même les vieux modèles sont convoités. Il est toujours loisible de les **démonter** et de les déposer en un lieu sûr, mais en général ces appareils restent à bord et sont difficiles à sécuriser. On peut à la rigueur laisser un panneau sur lequel il est stipulé que les instruments sont sécurisés par une clef numérique, mais ce n'est pas une vraie solution.

Il est cependant important que vous conserviez en un lieu sécurisé, si possible ailleurs que sur le bateau, une **liste de tout le matériel de bord** avec les numéros de série. Cela peut être par exemple dans un classeur avec les factures d'achat dudit matériel, pour autant que le dossier ne soit pas à bord.

Enfin, dans le but d'une éventuelle recherche de votre matériel, on notera que l'on peut se procurer des stylos qui peuvent marquer à l'encre sympathique votre nom et/ou vos coordonnées. La lecture se fait au moyen d'une lampe à ultraviolets, comme dans les films. Vous pouvez ainsi prouver que ce matériel vous appartient.

Vous seriez hélas étonnés de savoir le nombre d'objets qui passent d'un yacht sur un autre, dans la même marina, entre deux propriétaires qui se saluent chaleureusement au bar du club.

Les positionneurs traceurs

Le développement du gps et des communications mobiles ont permis une grande évolution des instruments destinés à **suivre un objet ou une personne**.

Il y a près de 30 ans, mon ami Pat pensait déjà qu'il serait intéressant et utile d'équiper les containers d'un tel dispositif de traçage, de manière à les repérer à terre comme perdus en mer.

A terre ou pour les eaux intérieures ainsi que côtières, un simple **téléphone portable** (gsm) peut permettre de suivre un bateau comme vous l'avez vu dans les feuilletons télévisés de séries. Les compagnies de télécommunication sont en mesure de proposer, contre finance, un service de suivi (tracking en français).

Les dispositifs plus spécifiquement plaisance sont équipés d'un GPS qui enverra un message indiquant au détenteur ou à une compagnie de surveillance l'endroit où se trouve le yacht. On sera ainsi alerté d'un quelconque mouvement anormal du yacht, qu'il soit au mouillage ou au port. Par la suite, il est possible de suivre le déplacement du bateau et de voir en fait dans quelle direction se dirigent les voleurs.

Bien entendu, une telle installation doit être montée de manière discrète et invisible pour les intrus. L'alimentation électrique doit également ne pas attirer l'attention et il est logique de prévoir une auto-alimentation par batterie de secours, séparée. Les dimensions de ces traceurs sont assez réduites pour qu'ils soient logés dans des endroits discrets d'un navire de plaisance, de manière à ne pas être découverts par les voleurs. Il en est de même en ce qui concerne l'antenne.

Les systèmes d'alarme

Il y a passablement de systèmes sur le marché actuel. Cependant, l'avis et les conseils de spécialistes (bien entendu navigateurs de surcroît) est primordial. Chez R&J Associates, nous avons recours à une entreprise yverdonnoise qui a toutes les qualités requises en la matière. Le responsable, Blaise Kirchhoffer propose des dispositifs parfaitement adaptés à tous les types de yachts, des plus grands aux plus petits.

On peut bien évidemment essayer de se protéger au moyen d'une **fausse alarme**, un simple boîtier avec une ampoule led qui clignote, pilotée par une pile électrique ou le courant de bord, bien à la vue de tout intrus qui aura forcément des doutes. On peut aussi ajouter des capteurs factices, bien visibles.

Pour une meilleure sécurité on aura la possibilité de poser une **alarme passive, active ou mixte**.

L'alarme passive est probablement mieux adaptée aux navires qui stationnent dans une marina protégée, disposant de personnel efficace. Ce dispositif se limite à envoyer un message indiquant que quelque chose d'anormal se passe sur le yacht, sans pour autant déclencher une alarme à bord. Le ou les voleurs ne sauront pas forcément que leur présence est détectée et prendront leur temps, ce qui permettra au personnel de garde de les prendre en flagrant délit.

L'alarme active est principalement prévue pour mettre en fuite les malfrats en activant à bord des alarmes sonores, lumineuses et/ou autres.

Bien entendu, on retrouve des dispositifs mixtes, déclenchant à la fois les deux types d'alarme, active et passive.

Dans **les principaux systèmes** offerts par le marché, on retrouve en général des dispositifs à contacts, à infrarouge ou à micro-ondes. Il est également loisible d'y ajouter d'autres formes de capteurs, comme le niveau d'eau dans les fonds, niveau des batteries, etc.

Les contacteurs

Ces derniers sont activés lorsqu'on ouvre un capot ou une descente, ou par une pression (marches d'escaliers ou plancher).

Détecteur de mouvement

Ce dispositif fonctionne avec des micro-ondes et détecte des mouvements de personnes ou d'objets. On peut en régler la sensibilité, ce qui est important si l'on ne veut pas recevoir d'alarme par le simple battement d'une voile ou le passage d'un oiseau. L'emploi est délicat, mais le système fonctionne très bien.

Détecteur de température à infrarouge

Par ondes infrarouges, ce détecteur peut sentir la présence d'une personne ou d'un animal (qui dégage naturellement de la température). Dans les pays de climat tropical, ce dispositif peut voir ses capacités diminuées.

Micros

Il est possible d'avoir des dispositifs qui nous permettent d'entendre ce qui se passe à bord, un peu comme les appareils qui permettent aux parents d'entendre leur bébé dans sa chambre alors qu'ils sont de sortie.

Caméra

Bien entendu, il est possible d'installer des caméras vidéo qui enregistrent les images de ce qui se passe dans leur champ de vision.

La piraterie

Ce thème est largement à la mode et il s'agit d'un problème qui est aussi vieux que la navigation. La Flibuste était la piraterie autorisée, pour ne pas dire organisée et soutenue par certains états.

De nos jours, il y a diverses zones de piraterie, bien connues, mais celle qui touche le bassin somalien et du golfe d'Aden est de première actualité.

Questionné à ce sujet, le Capitaine de frégate Christophe LEVIVIER, Attaché de défense près de l'ambassade de France à Victoria aux Seychelles me disait que sans être un grand géostratège, on peut affirmer que cette situation risque de perdurer tant que la Somalie ne sera pas redevenu un Etat de droit.

Actuellement le phénomène prend une ampleur très inquiétante (on estime que le nombre de pirates a été multiplié par 10 en trois ans). C'est un véritable business qui attire de nombreux jeunes sans espoir. Il est donc fortement déconseillé de naviguer dans ces zones de piraterie.

Les Seychelles sont directement impactées par la piraterie et, mis à part les méga yachts des pays du Golfe Arabo-Persique, la navigation de plaisance s'est de facto raréfiée dans la zone.

Il reste, cependant et malheureusement, quelques inconscients qui tentent des navigations. Les seules solutions sécuritaires pour celui qui veut tout de même transiter dans la zone, sont

- 1- de faire transporter son unité sur un bâtiment porte yachts ;
- 2- avoir une équipe de protection embarquée.

Ces deux moyens ont un coût qui est rarement compatible avec la croisière telle qu'elle est généralement pratiquée.

Il est évident que les mesures de sécurité faisant l'objet de l'article ci-dessus n'apporteront aucune aide dans le cadre d'un acte de piraterie, si ce n'est la localisation de votre yacht.

Conclusion

Une installation ad hoc se composera de plusieurs de ces dispositifs, selon les besoins et la demande du propriétaire du yacht. Les coûts peuvent aller de quelques centaines à plusieurs milliers d'euros, selon le degré de sophistication.

Si vous avez eu jusqu'ici la chance de ne pas avoir encore été visité, soyez conscient que le jour se rapproche et que personne n'est épargné. Mieux vaut y penser sérieusement et protéger ce qui peut l'être.

P.-A. Reymond@

Victoria, Clarence House 12-03-2010 + Madrid 19-04-2010